

La place des Énergies Renouvelables dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Toutes les analyses montrent que la France est en retard sur les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2020, dans le cadre de la politique européenne de l'Énergie en matière de production d'Énergies renouvelables. Ce retard est dû au déficit d'investissement dans ce secteur en comparaison avec les principaux pays européens Allemagne, Italie, Espagne mais aussi Royaume Uni.

Ce qui est très surprenant, c'est que la PPE ne rectifie pas ce retard, mais l'amplifie au contraire. Alors que l'Autriche, le Portugal et le Danemark se sont fixés comme objectif 100% de renouvelable en 2030, que l'Allemagne, la Belgique, les Pays bas et la Suède se sont fixés des objectifs supérieurs à 65% de renouvelable dans le mix électrique en 2030, la France ne prévoit d'atteindre seulement 40% d'ENR dans son mix électrique à l'horizon 2035.

Les scénarios de RTE, l'absence de critères importants et des choix contestables

Parmi les cinq scénarios sélectionnés par RTE, « cohérents et techniquement valables » selon le dossier du maître d'ouvrage, deux sont particulièrement pertinents dans le cadre de la PPE, car leur trajectoire de production d'électricité d'origine nucléaire se rapproche le plus de l'objectif de la loi sur la transition énergétique sur la part de 50% du nucléaire dans la production d'électricité en 2025 : le scénario OHM à l'horizon 2025 et le scénario Watt à 2035 qui prend comme hypothèse l'arrêt des réacteurs nucléaires à 40 ans de fonctionnement.

De fait ces 2 scénarios ne sont pas pris en compte dans le dossier du maître d'œuvre, ce qui est très regrettable.

Seuls les scénarios Volt et Ampère sont pris en compte dans ce dossier avec l'argument que sinon, « la France serait contrainte de construire une vingtaine de nouvelles centrales à gaz dans les 7 prochaines années pour garantir la sécurité d'approvisionnement lors des pointes de consommation, conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre. »

Si cette affirmation est vérifiée pour la production d'électricité, elle peut être contestée dans le cadre de la PPE qui elle, devrait concerner tous les secteurs d'activité et que l'évolution des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 dépendront aussi des efforts qui seront fait dans d'autres secteurs en particulier dans celui des transports. Ceci illustre le fait que les scénarios RTE sur lesquels se base la PPE ne tiennent compte que du secteur de l'électricité, ce qui est insuffisant.

Si la trajectoire du scénario Watt présente l'inconvénient d'augmenter légèrement les émissions de CO2 en 2035, il a l'avantage de réduire fortement la part du nucléaire et, de ce fait, la production de déchets radioactifs et le risque d'accident nucléaire. Ce n'est donc pas un argument suffisant pour le rejeter a priori.

Ces 2 points sont totalement ignorés dans la PPE.

Des critères Absents

Le risque d'accident nucléaire est totalement absent de la PPE, comme de l'élaboration des scénarios de prospective électrique. Pourtant, les déclarations du président de l'autorité de sûreté nucléaire : « un accident de type Fukushima est possible en France » devrait en faire un élément central dans le débat sur la PPE, au même niveau que celui des gaz à effet de serre.

Les événements listés ci dessous, survenus ces dernières années ne font que renforcer cette nécessité : la découverte d'irrégularités, voire de falsifications, dans les certificats de fabrication de pièces essentielles des réacteurs en fonctionnement provenant de Creusot Forge ou de fournisseurs japonais, le montage sur le réacteur EPR en construction de Flamanville d'une cuve dont le couvercle devra être remplacé sous quatre ans après son démarrage car il n'est pas conforme, et un

nombre important d'anomalies génériques concernant tous les réacteurs en fonctionnement, dont certaines impliquant un très haut niveau de risque.

La gestion des déchets est elle aussi totalement occultée. C'est pourtant un thème inquiétant car aucune solution satisfaisante n'a été encore proposée depuis le début du développement de l'industrie électronucléaire. Et ce n'est pas le projet Cigéo d'enfouissement des déchets les plus dangereux en couche géologique profonde qui résoudra le problème. Les risques qu'il présente et son imposition de façon irréversible aux générations futures sont inacceptables.

Des choix contestables

Les échanges Internationaux. Les 2 scénarios retenus dans la PPE, Volt et Ampère sont basés sur des hypothèses d'augmentation des exportations d'électricité de la France vers les autres pays européens. Hors cette hypothèse est vivement contestée par le député Européen Claude TURMES membre de la Commission énergie du parlement Européen. Compte tenu des objectifs de ces pays en matière de développement des énergies renouvelables dont les prix ne cessent de baisser, il est illusoire de croire que les exportations d'électricité vont augmenter dans de telles proportions. Sur cet aspect aussi le scénario Watt est le plus crédible.

Par ailleurs, l'exportation d'électricité est sans grand intérêt: elle se fait à prix bas et on garde pour nous le risque d'accident, le démantèlement, les déchets radioactifs, et leurs coûts. Sans oublier le coût d'un accident grave ou majeur, estimé de 500 à 1000 milliards d'euros.

Le développement du véhicule électrique. Les scénarios Volt et Ampère sont tous les 2 basés sur un développement extrême rapide du parc de véhicules électriques avec un parc de 8,3 et 15,6 millions de véhicule à l'Horizon 2035 alors que le scénario Watt n'envisage que 5,5 millions de Véhicules électrique à la même échéance. Dans les années 70 les prévisions de croissance de la consommation d'électricité, faites uniquement sur les besoins nationaux, ont abouti à la construction d'un parc de centrales nucléaires sur capacitaires. De fait on a alors assisté à un développement inconsidéré du chauffage électrique. Dans cette PPE, tout semble fait pour sur-évaluer les besoins futurs, exportations, développement rapide des véhicules électriques afin de montrer qu'il n'est pas possible de fermer rapidement les centrales nucléaires.

Des efforts insuffisants en matière d'économies d'énergie, de lutte contre le gaspillage et de mobilisation des citoyens

Les français interrogés par l'institut CSA pour EDF dans le baromètre de l'Énergie en janvier 2018, plébiscitent les énergies photovoltaïque et éolienne comme les énergies d'avenir, les moins polluantes et les plus sûres.

Interrogés par Harris Interactive pour la Fondation Heinrich Böll et La Fabrique Écologique, en 2017, ils estiment à 87% qu'il y a trop de gaspillage d'énergie en France, à 85% qu'il n'y a pas assez d'économies d'énergie et à 74% que le système électrique français repose trop sur le nucléaire. 63% considère que la transition énergétique est une opportunité pour la France et 78% font confiance aux coopératives citoyennes pour agir dans ce sens

La PPE devrait s'engager davantage dans une politique vigoureuse d'économies d'électricité et d'efficacité énergétique. Les français attendent une telle politique qui renforcerait la faisabilité et la robustesse du scénario Watt, conforme à la loi de transition énergétique votée par le parlement en 2015 après un très long processus de débats citoyens et parlementaires.

Elle devrait aussi engager un fort mouvement d'implication des habitants dans la problématique de l'énergie et le développement des coopératives de citoyens.